

Projet de renforcement des capacités des réseaux d'organisations agricoles en matière de politiques agricoles, alimentaires et rurales

Intitulé de l'opération

« Filière lait local en Afrique de l'Ouest : Rôle des OPR, des petits et moyens éleveurs pour la pleine expression de son potentiel ? »

Nom du demandeur

Vétérinaires sans Frontières - Centre International de Coopération pour le Développement Agricole

Noms des partenaires

Association des Organisations Professionnelles Paysannes (AOPP)
Initiatives Conseils Développement (ICD)
Vétérinaires Sans Frontières Belgique (VSF B)

Coordonnées de la personne en charge du dossier au sein du BENEFCIAIRE :	NOM Prénom : TOURETTE Isabelle Email : i.tourette@avsf.org Téléphone : 04.78.69.67.89. Fax : 04.78.69.79.56
--	--

1. TERMES DE REFERENCE

1.1. Titre et sigle éventuel

« Filière lait local en Afrique de l'Ouest : Rôle des OPR, des petits et moyens éleveurs pour la pleine expression de son potentiel ? »

1.2. Résumé

Capitalisation sur les mini laiteries rurales en AO et les organisations d'éleveurs y participant, afin de (i). Proposer des solutions aux OPR et décideurs pour atténuer les contraintes et améliorer la filière lait local et (ii). Identifier les appuis pertinents aux OPR pour analyser leur modèle et améliorer leurs performances afin que la filière lait en AO puisse exprimer son potentiel notamment en termes de sécurité alimentaire, d'emploi et d'impact économique.

1.3. Contexte de l'opération

Dans la sous région sahélienne, l'élevage est au cœur des systèmes de production des ménages ruraux. La viande ou le lait sont des sources de revenu et de protéines essentiels dans le cadre de la sécurité alimentaire. La récente crise alimentaire a montré les difficultés de la production locale à faire face aux besoins des différents pays. En 2006 et 2007 avec la crise alimentaire, et tout particulièrement la crise laitière qui a vu la flambée du prix de la poudre de lait cela a accru le coût des importations de produits laitiers et restauré la compétitivité du lait local en Afrique de l'Ouest. La crise aurait pu constituer une opportunité pour le lait local de reconquérir des parts sur le marché national. Malheureusement cela n'a pas été le cas et les études ont montré que le lait local n'a pas pu constituer une alternative au lait importé au Mali (Duteurtre, 2008). Les Etats Ouest africains souhaitent mettre en œuvre des politiques de valorisation du lait local afin entre autre de renforcer leur souveraineté alimentaire, développer leur économie, créer des emplois et réduire le déficit commercial. Des programmes nationaux sur la filière lait émergent. Ces démarches n'ont pas encore réussies à impulser une réelle dynamique de la filière en raison d'une faible prise en compte des réalités locales. Les travaux du Club du Sahel et de la Banque Mondiale ont montré que la filière souffrait de trop faibles investissements structurants et que les éleveurs pâtissaient d'un accès trop difficile au marché. En outre, l'élevage familial qui représente 98% de la production est peu pris en compte dans le cadre de l'établissement de ces politiques laitières. Ces dernières se révèlent être souvent au profit des « gros » éleveurs périurbains pourtant minoritaires.

1.4. Finalité de l'opération

La finalité de cette action est (i) de doter les OP d'outils pratiques et adaptables pour la valorisation du lait local dans le cadre de l'agriculture familiale (ii) appuyer les OP de niveau national et sous régional dans la création d'argumentaires pour négocier et orienter les politiques publiques en faveur d'une place suffisante pour les petites et moyennes exploitations agricoles dans le cadre du développement de la filière lait local et (iii) initier la création d'un réseau régional d'OP impliquées dans la filière lait en Afrique de l'Ouest afin de mieux représenter et défendre les intérêts des membres des OP dans les cadres de concertation politique.

Sous l'impulsion d'un comité de pilotage composé de l'AOPP, AVSF, ICD et VSF Belgique, un travail de capitalisation initial des expériences de mini laiteries et un atelier par pays, seront menés au Mali (VSF B, ICD) et au Sénégal (AVSF). Un atelier sous régional au Mali organisé par le comité de pilotage confrontera les différentes expériences et capitalisera les échanges sur la place des petits et moyens éleveurs et leurs OPR dans le développement

laitier. Les OP impliquées dans le processus s'approprient les outils produits et pourront alors peser sur les réflexions locales et nationales en termes de développement laitier.

1.5. Thème du travail de capitalisation

Le thème central du travail de capitalisation est « la place des petits et moyens éleveurs dans le développement laitier au Sahel ».

Deux travaux de capitalisation seront réalisés en amont de l'atelier sous-régional :

- Synthèse bibliographique des filières lait local et de leur environnement en milieu rural au Sénégal et au Mali.
- Description et typologie des mini laiteries rurales et analyse des forces et faiblesses de chaque laiterie étudiée.

Une analyse comparative cherchera à rapprocher les expériences documentées pour faire ressortir les points critiques sur l'ensemble de la filière (production, transformation, valorisation). Au Sénégal et au Mali, les partenaires recenseront et capitaliseront les expériences de mini laiteries comme outil de développement de petits et moyens producteurs de lait (impact social, économique, technique et en terme de sécurité alimentaire).

Enfin un atelier d'échanges sous régional permettra de partager ces capitalisations tout en mobilisant des expériences plus lointaines (Haïti, réseau Let Agogo d'envergure nationale) pour :

- Prendre en compte les expériences menées en amont et en aval des filières ayant permis une meilleure insertion du lait local sur les marchés (marketing, qualité sanitaire, nouveaux produits, produits « typiques »...);
- Définir un plaidoyer de promotion des filières locales pour amener à une meilleure prise en compte des petits et moyens producteurs dans les politiques publiques;
- Étudier l'opportunité sur la filière lait en Afrique de l'Ouest de la mise en place d'un réseau d'OP sous régional

1.6. Activités à réaliser

- Mise en place d'un comité de pilotage destiné à coordonner et suivre l'avancée des travaux de capitalisation, d'organiser l'atelier régional et sa valorisation. Il sera constitué d'AVSF, de ICD, de VSF Belgique et de l'AOPP.
- Capitalisation des expériences en matière de mini laiteries rurales, les activités viseront à :
 - # Recruter et renforcer les capacités de 2 stagiaires (1 au Mali, 1 pour Sénégal),
 - # Produire une analyse des filières lait au Mali, au Sénégal (bibliographie, historique, cadre politique et réglementaire du développement de la filière),
 - # Rédiger et tester des questionnaires, réaliser des enquêtes de terrain et organiser des ateliers locaux de validation des résultats,
 - # Analyser les données et rédiger un pré-rapport validé en ateliers nationaux,
 - # Rédiger les capitalisations nationales.
- Un atelier sous-régional à Bamako (Afrique de l'Ouest (5 pays), Haïti) concernant la place des petits et moyens éleveurs dans le développement laitier devra permettre :
 - # de partager et mutualiser les travaux de capitalisation,
 - # un échange d'expériences entre OP d'Afrique de l'Ouest et d'Haïti sur les solutions employées pour lever les points de blocage de la filière,
 - # créer un réseau régional ouest africain d'OPR afin qu'elles puissent exercer une incidence politique aux niveaux nationaux et régional,
 - # concevoir une boîte à outils (aide à la décision pour la mise en place de mini laiterie, modèle d'études de faisabilité, gestion, organisation),
 - # construire un message à vocation d'incidence politique.

Enfin, les activités devront finaliser les supports livrables proposés à savoir la rédaction des 2 rapports de capitalisation et des actes de l'atelier et leur traduction en anglais, la

multiplication de ces rapports et actes sur support papier (200 ex) et CD (200 ex) et la diffusion des supports, notamment via le site ruralter et des partenaires et associés.

1.7. Méthode proposée

Un comité de pilotage (CP) de 4 membres, composé d'un représentant par partenaire sera chargé du suivi de l'ensemble du processus et de la mobilisation des personnes et structures ressources. La coordination du bureau du CP sera assurée par l'AOPP. Une personne sera affectée à temps plein pour assurer le secrétariat et l'animation du dispositif. Le bureau aura comme tâche l'organisation pratique de la capitalisation et de l'atelier et la gestion des moyens humains et financiers.

Après une synthèse bibliographique des filières lait par pays, un échantillonnage pour la capitalisation nationale se fera autour de 13 laiteries appuyées par ICD/CIDR, VSF Belgique et AVSF. 2 stagiaires du master EPSED¹ effectueront ce travail. Les principales étapes de la capitalisation sont les suivantes :

- Interview des OPR impliquées et autres acteurs locaux (services techniques, personnel des mini laiteries, éleveurs) sur leur analyse des faits marquants de la vie d'une mini laiterie : point forts, points faibles, leçons apprises, acquis.
- Interview d'un échantillon de bénéficiaires (éleveurs) sur les impacts des dispositifs de laiteries : impact économique, impact technique, impact social.
- Synthèse intermédiaire : déterminer les points saillants et validation en ateliers locaux.
- Ateliers de synthèse dans chaque pays de présentation des trajectoires d'entreprises et leçons apprises et validation (participation des laiteries, des OP locales, des services techniques).
- Atelier sous régional (+ Haïti) d'échange d'expériences et de propositions de plaidoyer.

La traduction des dossiers de capitalisation d'expériences et des actes sera confiée à un prestataire.

1.8. Production livrable à la fin de l'opération

Livrables :

- Une boîte à outils pour la mise en place et l'accompagnement de mini laiteries avec les différentes options de gestion : étude de marchés, potentiels de collecte, définition des porteurs de projet, gestion, organisation.
- Une capitalisation qui présente les filières lait et différentes expériences de mini laiterie par pays : points communs et spécificités par expérience.
- Les actes de l'atelier : 200 livrets en version papier et 200 CD.
- Un outil de plaidoyer / lobbying pour les OP nationales sur la place des minilaiteries dans le développement de la filière lait local.

Les documents produits seront mis à la disposition des OPR et un système d'accompagnement pour le suivi de la diffusion au niveau des acteurs locaux sera mis en place par les partenaires.

1.9. Diffusion et la valorisation envisagées des résultats

Diffusion auprès des acteurs locaux, OP nationales, pouvoirs publics :

- Présentation des résultats à l'occasion d'ateliers national et sous régional à l'attention des faïtières
- Présentation à l'occasion des expositions nationales sur le lait
- Présentation dans chaque pays lors de la journée mondiale du lait 1er juin 2011
- Journées paysannes, Journée de l'alimentation : octobre 2010 et 2011
- Publication dans les réseaux des revues spécialisées et réseau internet (Rural Ter, Inter Réseaux, Grain de Sel, Ungana,...)

¹ EPSED : (Elevage des pays du Sud, environnement, développement)

- Diffusion en version dure (200 ex) et CD (200 ex) : Un lot sera remis à chaque OPR.

Il est envisagé d'appuyer les OPR sur les recommandations issues de l'atelier notamment sur les aspects de plaidoyer.

1.10. Intérêt de l'opération pour les OPR d'Afrique de l'Ouest

Lors de l'atelier sur le pastoralisme organisé par AVSF à Saint-Louis en 2009, lors de la conférence régionale sur l'accès au marché des produits de l'élevage de Bamako (novembre 2009) et lors des journées mondiales du lait à Bamako (co organisée par ICD et VSF B) et Dakar a émergé systématiquement des débats la nécessité d'accompagner la filière lait et de développer un plaidoyer en faveur du lait local. Les participants ont mis en avant la capacité des zones rurales à produire du lait de qualité et en quantité suffisante.

Cette capitalisation sur la filière lait répond donc tout d'abord à une préoccupation exprimée fortement par les OP présentes lors de ces événements.

Un enjeu très fort est de fournir aux OPR les moyens et des outils issus de réflexions et d'études de cas concrets pour développer la production, la transformation et la commercialisation du lait local.

Par ailleurs, les outils de plaidoyer, les échanges d'expérience et la mise en relations de différentes OPR permettront de constituer un front commun aux OPR pour développer une synergie sous régionale d'actions nationales et sous régionales en faveur du lait local (politique favorable incitative (fiscalité notamment), développement d'infrastructures,...).

1.11. Durée de l'opération et calendrier

Durée totale de l'opération en mois : 9 mois

Calendrier

Mois	Activités
Mars 2010	Mise en place du Comité de Pilotage
Avril 2010	Analyse documentaire, potentiels de collecte/ système de collecte/ marché
Mai 2010	Échantillonnage, Interviews
Juin 2010	Interviews
Juillet 2010	Synthèse intermédiaire et ateliers nationaux
Août 2010	Finalisation des capitalisations nationales et préparation atelier sous régional
Septembre 2010	Atelier d'échange sous régional autour du 15/09. Élaboration, production documents
Octobre 2010	Suite élaboration des documents, envoi du pré rapport et amendement des documents provisoires par Inter Réseaux
Novembre 2010	Rédaction définitive des documents, traduction et diffusion des documents aux OPR, réseaux, partenaires techniques et financiers

2. RESSOURCES HUMAINES MOBILISEES

- AVSF : Isabelle Tourette Diop, Département Elevage, Santé Animale et Santé Publique Vétérinaire, Chargée de Programmes pour l'Afrique de l'Ouest
 Marc CHAPON, Coordinateur AVSF au Mali
- ICD : Amadou DIALLO, Ingénieur Agronome, Directeur d'ICD
 Malick DIALLO, Chef de projet « Système d'accès au marché »
- VSF B : Denis RIPOCHE, coordinateur national VSF B au Mali
- AOPP : Bréhima Dembélé, coordinateur AOPP

Autres :

D'autres personnes issues des structures partenaires pourront être mobilisées ponctuellement en cas de besoin.

2 stagiaires du master Élevage des pays du Sud, environnement, développement durant 3 à 5 mois et 1 secrétaire permanent à recruter sur 8 mois